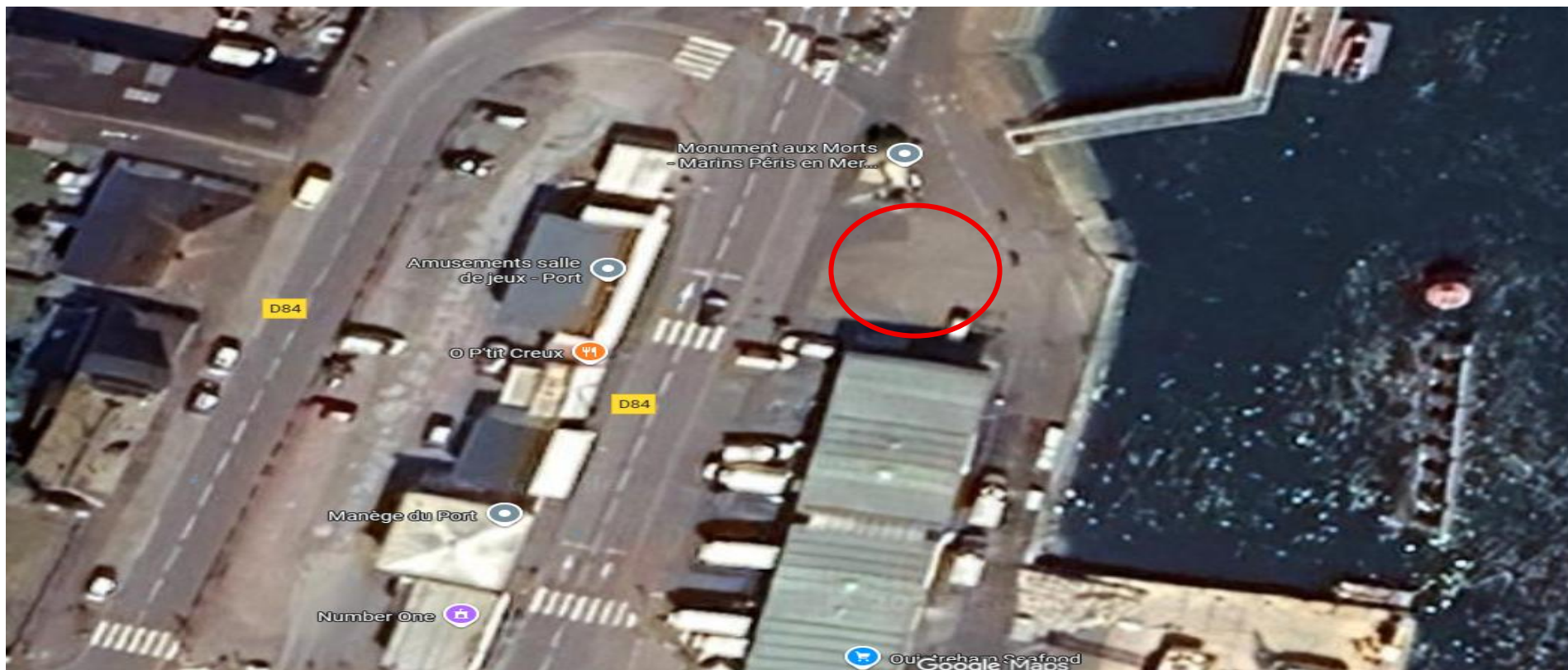


Arrêté 2025-100 – stationnement interdit (cercle rouge) entre la Halle aux poissons et le monument des Pêris en mer – Ouistreham



Fait à Saint-Contest, le 20 octobre 2025

Pour le Président du Syndicat Mixte et par délégation

Le Directeur Général

Philippe DEISS